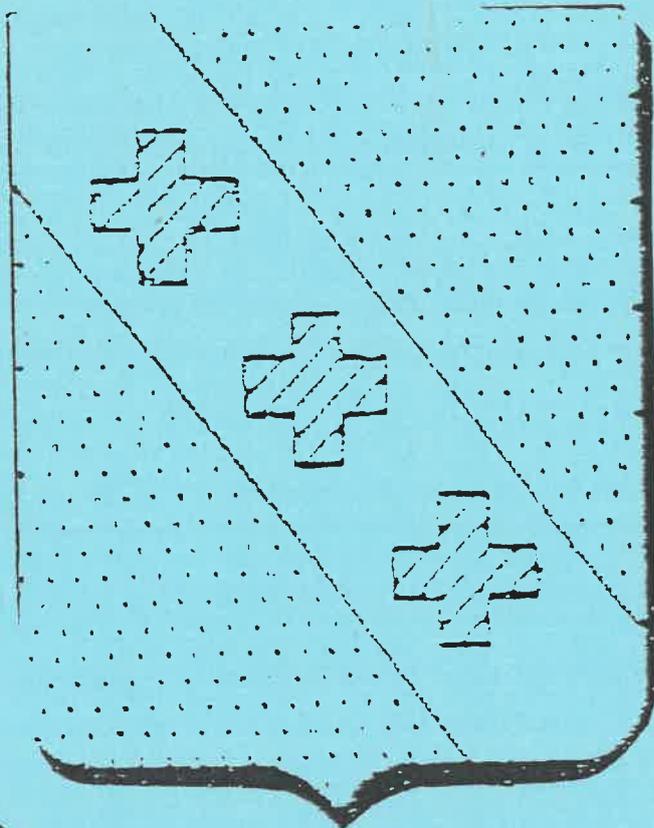


# MAULDE

# INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 23

JANVIER 1992

JANVIER

5 - Dr BERNARD  
12 - Dr DELVALLEE  
19 - Dr DORIRY  
26 - Dr FLAMENT

FEBVIER

2 - Dr BOURGEOIS  
9 - Dr LENGRAND  
16 - Dr TALEUX  
23 - Dr BERNARD

MARS

1 - Dr BOURGEOIS  
8 - Dr DELVALLEE  
15 - Dr DORIRY  
22 - Dr FLAMENT  
29 - Dr LENGRAND

AVRIL

5 - Dr TALEUX  
12 - Dr BERNARD  
19 - Dr DELVALLEE  
20 - Dr DELVALLEE  
26 - Dr DORIRY

MAI

1 - Dr FLAMENT  
3 - Dr LENGRAND  
8 - Dr BERNARD  
10 - Dr BERNARD  
17 - Dr BOURGEOIS  
24 - Dr DELVALLEE  
28 - Dr DORIRY  
31 - Dr FLAMENT

JUIN

7 - Dr LENGRAND  
8 - Dr TALEUX  
14 - Dr BERNARD  
21 - Dr BOURGEOIS  
28 - Dr DELVALLEE

JUILLET

5 - Dr TALEUX  
12 - Dr FLAMENT  
14 - Dr LENGRAND  
19 - Dr FLAMENT  
26 - Dr TALEUX

AOUT

2 - Dr BOURGEOIS  
9 - Dr BOURGEOIS  
15 - Dr DORIRY  
16 - Dr DORIRY  
23 - Dr BERNARD  
30 - Dr TALEUX

SEPTEMBRE

6 - Dr LENGRAND  
13 - Dr BOURGEOIS  
20 - Dr DELVALLEE  
27 - Dr DORIRY

OCTOBRE

4 - Dr FLAMENT  
11 - Dr LENGRAND  
18 - Dr TALEUX  
25 - Dr BERNARD

NOVEMBRE

1 - Dr BERNARD  
8 - Dr DORIRY  
11 - Dr DELVALLEE  
15 - Dr FLAMENT  
22 - Dr BOURGEOIS  
29 - Dr TALEUX

DECEMBRE

6 - Dr LENGRAND  
13 - Dr BOURGEOIS  
20 - Dr DELVALLEE  
25 - Dr DORIRY  
27 - Dr FLAMENT

Le 1er janvier de l'année 1993 : Dr LENGRAND

Téléphone des médecins :

Dr BERNARD	27.26.86.00
Dr BOURGEOIS	27.26.91.15
Dr DELVALLEE	27.49.66.33
Dr DORIRY	27.26.82.46
Dr FLAMENT	27.26.85.49
Dr LENGRAND	27.26.91.44
Dr TALEUX	27.26.91.44

*Le service de garde commence le samedi à 12 Heures*

*Un tour de garde est instauré la semaine. Le service commence à 19 Heures.*

*Le médecin de garde vous sera communiqué sur le répondeur de votre médecin traitant.*



et il n'est pas tenu compte du transport qu'il faudrait payer pour amener ce verre et ces papiers à l'usine d'incinération !  
L'effort ne mérite t-il pas d'être tenté ? Que chacun y réfléchisse et qu'on se le dise !

En attendant à toutes et à tous, meilleurs voeux de bonne et heureuse année 1992.

Votre Maire,  
P. DELTOMBE

AVIS DE LA MAIRIE :

- 1) Le nettoyage régulier des caniveaux et fils d'eau incombe à chaque riverain, qu'il soit locataire ou propriétaire de l'habitation qu'il occupe. Les propriétaires des maisons inoccupées sont astreints aux mêmes obligations.  
Par grands froids, Monsieur le Maire demande aux riverains de limiter au maximum le rejet des eaux usées dans les caniveaux, afin d'éviter la formation de glace préjudiciable à la sécurité de tous.  

\*\*\*\*\*
- 2) Monsieur le MAire à reçu, à plusieurs reprises, des plaintes de riverains concernant des sifflements et des impacts de balles de carabine a proximité immédiate des habitations. Il en profite pour mettre en garde les propriétaires de ces armes contre les risques d'accidents toujours possibles et pour mettre les tireurs occasionnels devant leurs responsabilités civile et pénale.  

\*\*\*\*\*
- 3) Les poubelles ont été installées devant la salle polyvalente. D'autres seront prochainement installées dans le périmètre du plateau d'évolution ainsi que dans le jardin public en cours d'achèvement autour de l'Eglise.  
Dans un souci de salubrité et de propreté de la voie publique ainsi que des abords des bâtiments communaux, il est vivement recommandé à tous, petits ou grands, d'en faire bon usage.
- 4) Monsieur le Maire rappelle que le terrain sur lequel est installée la benne à verre de l'Amicale Laïque n'est pas un dépôt d'ordures. Veuillez n'y déposer que vos verres perdus, si possible débarrassés de toute matière métallique (bouchons, capsules, collerette). Vous faciliterez ainsi le travail de bénévoles qui chargent la benne.
- 5) Le chien est le meilleur ami de l'homme c'est bien connu. Cependant, il est demandé aux propriétaires de chien de veiller à ce que les aboiements de leurs fidèles compagnons ne nuisent pas à la tranquillité du voisinage surtout durant la nuit. A l'avance, merci de leur bienveillante compréhension.
- 6) LA MAIRIE EST OUVERTE TOUS LES JOURS DE 15 A 18 H. SAUF LE SAMEDI  
LES TICKETS DE CANTINE SONT VENDUS UNIQUEMENT LE VENDREDI APRES MIDI.

# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 05 JUILLET 1991

### I Ramassage des ordures ménagères

Devis remis par l'entreprise FLAMME-ENVIRONNEMENT : 10344 TTC / mois pour l'enlèvement et le traitement.

Pour mémoire : SERTIRU : 10484 TTC / mois (SERTIRU est actuellement sous contrat avec le SIVOM de Mortagne).

Unanimité du Conseil pour un accord de principe avec FLAMME sous réserve d'un accord général du SIVOM

### II Travaux en cours d'achèvement

- . mur de soutènement du talus en face du cimetière
- . entrée de la Rue de la Fontaine : l'entreprise LEPINOY a donné son devis mais n'est pas encore intervenue
- . gravillonnage et réfection des caniveaux de la Ruelle Loiseau : les entreprises LEPINOY, TPS et SOVETRA vont remettre leur devis au SIVOM
- . boiseries des fenêtrés de l'Ecole Maternelle à repeindre
- . l'abri-bus devant la salle polyvalente à refaire
- . déménagement du site informatique à l'Ecole et aménagement de l'ancienne soude à charbon en bibliothèque
- . écoulement des eaux pluviales de l'Eglise et transfert de la bonbonne de gaz du chauffage de l'Eglise à réaliser

### III Assainissement et Tout à l'Egout

Mercredi 10.07 : réunion de travail sur le site de la future station d'épuration; mais le Permis de Construire n'est pas encore accordé.

### IV Questions diverses

- . courrier des Télécom informant la Mairie de travaux d'aménagement de lignes souterraines.
- . entretien de la ruelle Bailly (haies non taillées, herbes folles) : M le Maire interviendra auprès des propriétaires
- . subvention de 200,00Frs à l'association Handisport
- . avis favorable du C.M à la demande formulée par l'Association Béthanie de St Amand (aide et soins à domicile pour personnes âgées) de les soutenir auprès de la DDASS
- . problème posé par la tonte des pelouses municipales et l'élagage des arbustes : installation d'une benne ? Achat d'une benne neuve qui serait propriété communale ?
- . augmentation de la surface du parking du Cimetière ?
- . Monsieur le Directeur de l'Ecole "Marcel Dhot" demande la création d'un poste de CES pour aider les enseignants et notamment ceux de l'Ecole maternelle.
- . le repas de la cantine scolaire passera à 14F60 à compter du 01.09.91.

## REUNION DU 20 SEPTEMBRE 1991

### I Intercommunalité

M le Maire expose au C.M qu'il doit se prononcer avant le 30 septembre sur l'adhésion de la Commune à une association devant se créer à l'échelon valenciennois. Celle-ci aura pour but la création d'une Société d'Economie Mixte devant dynamiser le projet d'intercommunalité entre les 82 communes de l'Arrondissement.

Le C.M donne son accord pour cette adhésion et désigne Monsieur le Maire pour y représenter la Commune.

### II Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

Le Conseil accorde au Syndicat pour la promotion de l'Enseignement Supérieur dans l'arrondissement de Valenciennes la compétence et le pouvoir de décision pour une durée illimitée en matière de révision du S.D.A.U

### III Travaux en cours de réalisation ou programmés

- . terrassement et aménagement du pourtour de l'Eglise
- . déplacement de la cuve de gaz du chauffage de l'Eglise
- . tubage du fossé le long de la propriété de M Roussel

- . écoulement des eaux pluviales de l'Eglise
  - . mur de soutènement du Cimetière
  - . gravillonnage des Rues de la Trinquette, du Fort et du Bois
- Programmés :
- . aménagement de la Ruelle l'Oiseau
  - . entrée de la Rue de la Fontaine
  - . tubage du fossé de vant l'habitation de M Demory
  - . construction au Cimetière d'un nouveau dépôt d'ordures
  - . demande à la D.D.E d'un devis pour la pose de caniveaux Rue de Chorette

#### IV Questions diverses

Les demandes de subvention formulées par

- . la Maison de la Famille
- . Madame le Receveur des Contributions
- . M G P C L (mutuelle personnel collectivités locales)
- . l'Institut de Recherche sur le Cancer de Lille
- . association de St Amand pour le Téléthon

sont reportées.

Le C.M décide de ne subventionner que les associations touchant à la Recherche dans le département du Nord. Le montant global de ces subventions sera fixé au Budget supplémentaire 91.

#### REUNION DU 28 OCTOBRE 1991

##### I Compte Administratif 1990

Adopté à l'unanimité des membres présents (voir page suivante)

##### II Intercommunalité

Compte rendu de la réunion constitutive de l'Association des 82 communes de l'arrondissement en date du 14 octobre.

Il y aura un Conseil d'Administration formé de 3 collèges :

- . premier collège : représentants des communes
- . deuxième collège : " des élus (députés, sénateurs, conseillers généraux, député européen,...)
- . troisième collège : représentants des organismes sociaux-professionnels

Problème de la représentativité des communes au 1er collège :

- . proposition de M.DELLACHERIE (Maire de Mortagne)
 

10	représentants pour les communes de moins de 2000 habitants
5	" " 2 à 3000 habitants
5	" " plus de 3000 habitants
- . proposition de M.PARENT (Maire d'Anzin)
 

8	" " moins de 3500 habitants
12	" " plus de 3500 habitants

C'est la proposition de M PARENT qui a été retenue, à la majorité.

Il n'y aura pas de double appartenance, c'est à dire qu'une commune ne pourra être représentée à la fois dans le 1er et le 2ème collège.

Election des représentants des communes du 1er collège :

Les communes ont été réparties en 4 secteurs (Valenciennes, St Amand, Condé, Denain). Dans le secteur de St Amand étaient candidates les communes de Brillon Thun, Bivelle, Lecelles, St Amand, Raismes. Ont été retenues Brillon, Lecelles,

L'association est prévue pour une durée de 4 ans; elle aura 4 vice-présidents, qui seront à tour de rôle président pendant un an (un par secteur).

Le 2ème collège va se réunir pour réunir ses membres.

M PARENT enverra des invitations aux différents syndicats ouvriers, à l'Université, au monde associatif, aux Chambres consulaires et aux syndicats patronaux pour la constitution du 3ème collège.

Le Conseil d'Administration se réunira dès le 14 novembre pour les premières propositions, pour prendre acte des candidatures des Chefs de Projets et pour jeter les bases de la S.E.M.

MAULOD

COMPTES ADMINISTRATIF 1990

Commune d' . . . . .

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Prévu	Réalisé	Dépenses engagées non mandatées et recettes justifiées à réviser
<b>Dépenses de fonctionnement . . . . .</b>	<b>2 439 040</b>	<b>1 857 689,43</b>	
Dentres et fournitures . . . . .	195 100	149 166,19	
Frais de personnel . . . . .	539 758	529 976,50	
Impôts et taxes . . . . .	7 421	5 912,00	
Travaux et services extérieurs . . . . .	346 000	218 162,26	
Participations et contingents . . . . .	526 250	478 935,23	
Allocations - subventions . . . . .	45 000	23 364,00	
Frais de gestion générale . . . . .	102 000	80 305,73	
Frais financiers . . . . .	102 849	101 203,52	
Dotations aux amortissements . . . . .			
Charges exceptionnelles . . . . .			
Charges antérieures . . . . .			
Prélèvements . . . . .	274 662	274 662,00	
<b>Recettes de fonctionnement . . . . .</b>	<b>2 139 040</b>	<b>2 192 841,04</b>	
Produits de l'exploitation . . . . .	159 500	57 154,50	
Produits domaniaux . . . . .	46 400	51 652,40	
Produits financiers . . . . .			
Recouvrements - subventions . . . . .	54 800	73 573,58	
Donations reçues de l'Etat . . . . .	602 322	605 584,00	
Impôts indirects . . . . .	73 092	112 977,57	
Impôts directs autres que contributions . . . . .			
Contributions directes . . . . .	849 617	938 158,01	
Travaux d'équipement en régie et autres . . . . .			
Produits exceptionnels . . . . .			
Produits antérieurs . . . . .	353 209	352 229,00	
<b>Déficit de fonctionnement de clôture . . . . .</b>			<b>335 158,98</b>
<b>Excédent de fonctionnement de clôture . . . . .</b>			

MAULOD

COMPTES ADMINISTRATIF 1990

Commune d' . . . . .

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Libellés	Prévu	Réalisé	Restes à réviser
<b>Dépenses d'investissement . . . . .</b>	<b>1 108 650</b>	<b>682 929,25</b>	<b>425 549</b>
Déficit d'investissement reporté . . . . .			
Frais extraordinaires . . . . .	45 577	45 873,88	
Remboursement d'emprunts . . . . .			
Régien, de dettes à long ou moyen terme sans récipi, de fonds . . . . .	159 081	124 496,01	34 123
Acquisitions de biens meubles et immeubles . . . . .			
Travaux de bâtiment et de génie civil . . . . .	895 489	506 057,03	389 426
Prêts et avances à long ou moyen terme . . . . .			
Dépôts et cautionnements versés . . . . .	6 503	6 502,33	
Dépenses imprévues . . . . .			
<b>Recettes d'investissement . . . . .</b>	<b>1 108 650</b>	<b>1 036 939,59</b>	<b>233 973</b>
Excédent d'investissement reporté . . . . .	566 215	566 215,59	
Subventions d'équipement, dons et legs . . . . .	23 800		176 975
Prélèvements sur recettes de fonctionnement . . . . .	274 662	274 662	
Amortissement et reprises de frais extraordinaires . . . . .	176 973		
Participations à des travaux d'équipement . . . . .	57 000		
T.V.A . . . . .	10 000	12 695	
Atténation de biens meubles et immeubles . . . . .		133 366	
Facturations de travaux . . . . .			
Recouvrement de créances à long ou moyen terme . . . . .			
Atténation de titres et valeurs . . . . .			
Dépôts et cautionnements récupérés . . . . .			
<b>Déficit d'investissement de clôture . . . . .</b>			<b>354 070,34</b>
<b>Excédent d'investissement de clôture . . . . .</b>			



**SECTION DE FONCTIONNEMENT — vue d'ensemble**

Libellés	Pour mémoire - budget primitif	Pour mémoire - budget rectificatif	Prévisions globales du budget	Votes du conseil municipal
<b>Depenses de fonctionnement.</b>	<b>1 951 203</b>		<b>366 407</b>	
60 Denrées et fournitures . . . . .	153 300		32 000	
51 Frais de personnel . . . . .	617 000		3 000	
52 Impôts et taxes . . . . .	6 790		35 000	
53 Travaux et services extérieurs	325 709			VOTES
54 Participations et contingents . . . . .	535 500		114 152	CONFORMES
55 Allocations - subventions . . . . .	21 000		10 000	
56 Frais de gestion générale . . . . .	95 500		13 000	AUX
57 Frais financiers . . . . .	93 884			
58 Dotations aux amortissements . . . . .				
59 Charges exceptionnelles . . . . .				PROPOSITIONS
62 Charges antérieures . . . . .	102 520		159 255	
63 Prélèvements . . . . .				
<b>Recettes de fonctionnement . . . . .</b>	<b>1 951 203</b>	<b>366 407</b>		
70 Produits de l'exploitation . . . . .	145 100			
71 Produits domaniaux . . . . .	40 400			
72 Produits financiers . . . . .				DU
73 Recouvrements - subventions . . . . .	107 000		24 000	PRESIDENT
74 Dotations recues de l'Etat . . . . .	735 664			
75 Impôts indirects . . . . .	71 400			
76 Impôts directs autres que contributions				
77 Contributions directes . . . . .	651 639			
78 Travaux d'équipement en régie et autres			7 255	
79 Produits exceptionnels . . . . .			335 152	
82 Produits antérieurs . . . . .				
<b>Deficit de fonctionnement de clôture</b>				
<b>Excédent de fonctionnement de clôture</b>				

**SECTION D'INVESTISSEMENT — vue d'ensemble**

Comptes	Libellés	Reports	Prévisions globales du budget	Votes du conseil municipal
	<b>Depenses d'investissement</b>	<b>423 549</b>	<b>747 238</b>	<b>747 238</b>
06	Deficit d'investissement reporté			
13	Frais extrabudgétaires			
16	Remboursement d'emprunts		7 255	7 255
18	Bien de plus à long ou moyen terme sans emploi de fonds	34 123	73 557	73 557
21	Acquisitions de biens meubles et immeubles	389 426	666 426	666 426
23	Travaux de bâtiment et de génie civil . . . . .			
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs . . . . .			
27	Dépôts et cautionnements versés . . . . .			
29	Dépenses imprévues . . . . .			
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>233 973</b>	<b>747 238</b>	<b>747 238</b>
06	Excédent d'investissement reporté			
10	Subventions d'équipement, dons et legs	176 973	354 010	354 010
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement		176 973	176 973
13	Amortissement et reports de frais extraordinaires		159 255	159 255
14	Participations à des travaux d'équipement			
	<b>1423 ***** T. V. A.</b>	<b>57 000</b>	<b>57 000</b>	<b>57 000</b>
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux . . . . .			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs . . . . .			
27	Dépôts et cautionnements rattachés			
<b>Deficit d'investissement de clôture</b>				
<b>Excédent d'investissement de clôture</b>				

- la vente de la parcelle de terrain communal jouxtant la propriété de M Roussel rue de la Tasse Fosse est pratiquement réalisée; les frais de bornage et de vente sont supportés par l'acquéreur, M Roussel.
- intervention de l'EDF pour l'implantation d'un nouveau support de ligne, Rue de Chorette, afin d'alimenter le panneau lumineux de signalisation qui doit être installé, côté Maulde, à 100 m de l'Ecole de Chorette.
- visite de Mlle Christine ALEXANDRE, du Parc Naturel. Le Parc Naturel envisage de répertorier 2 chemins ruraux reliant le centre de Maulde à la Rue de Chorette dans un catalogue présentant des itinéraires de randonnées pedestres et VTT dans la 'allée de la Scarpe. L'ouverture de ces 2 chemins pourrait être officialisées à l'occasion du prochain Marché aux Fleurs en avril 1992.

#### REUNION DU 30 DECEMBRE

##### I Collecte et traitement des ordures ménagères

Obligation pour les communes du SIVOM de Mortagne de faire traiter leurs ordures ménagères (O.M) en usine d'incinération, la décharge de St Amand étant définitivement fermée celle d'Onnaing n'acceptant pas les OM de l'Amandinois.

A ce jour, l'usine d'incinération de Douchy demande 165 F TTC la tonne traitée et celle de St Saulve (S.I.V.U d'Anzin) 151,80 FTTC la tonne traitée.

A l'unanimité, le C.M demande l'adhésion de la commune au SIVU d'Anzin pour le traitement de ses OM.

Deux sociétés (SERTIRU et FLAMME) ont transmis des tarifs applicables à compter du 01.01.1992 :

• SERTIRU :	collecte 3365 F TTC	- traitement 5305 F TTC	= 13668 F TTC / moi.
• FLAMME :	" 7146	" 4004	= 11150 "

Dans les nouveaux contrats, le traitement étant assuré par le SIVU, ~~xxx~~ la collecte et le transport uniquement seraient pris en considération.

Les méthodes de calcul de ces devis étant apparues pour le moins assez floues, le CM attend un complément d'informations pour fixer son choix ( les prix /tonne varient d'une commune à l'autre du SIVOM, les tonnages estimés par les 2 sociétés sont sensiblement différents, ..).

##### II Tarifs de location de la Salle communale à compter du 01.01.92

Mauldois : 1re journée 964 Frs au lieu de 936; 2ème journée 482 Frs au lieu de 468 F

Extérieurs : 1ère journée 1 392 Frs au lieu de ; 2ème journée 696 Fr au lieu de 676

Vins d'honneur : Mauldois 535 Frs au lieu de 520 F  
Extérieurs 857 Frs au lieu de 832 F

#### ETAT CIVIL 1991 :

En 1991 l'Etat Civil a enregistré 6 décès (contre 12 en 1990)  
1 mariage ( 4 en 1990)  
9 naissances (13 en 1990).

#### LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS AURA LIEU LE

LUNDI 6 JUILLET 1992 A PARTIR DE 6 H.

# MAULDE JOIE

1991 aura été une année bien remplie pour MAULDE JOIE.

Il y eut en effet tout d'abord l'animation traditionnelle des deux Ducasses : en juin avec l'Ecole des Fans, les Vélos fleuris, la Soirée dansante, un Concours de Pétanque et deux Concerts de Musique en septembre avec la Course à la valise, la Soirée dansante, un concert de Musique et la participation à la Course cycliste.

Auparavant, début février, avait eu lieu le 1er LOTO qui connut un bon succès. Nous vous invitons d'ailleurs dès maintenant au second qui se déroulera le DIMANCHE 09 FEVRIER, avec toujours d'aussi nombreux lots de valeur.

Enfin, au mois d'octobre, MAULDE JOIE a proposé son premier Repas dansant (cette année un Couscous).

De plus, depuis le début de l'année, MAULDE JOIE, avec le concours technique de CINEPRIMO, a présenté 9 films et dessins animés : La petite Sirène, Uranus, Highlander II, Danse avec les Loups, Fantasia, Robin des Bois, La Manière forte, Les Tortues Ninja II, la Bande à Picsou. Notez dès à présent les prochains rendez-vous : Hos Shots le mardi 28 janvier et Terminator II le mardi 25 février.

MAULDE JOIE a également pris en charge deux stages photo pour deux jeunes de la Commune.

Nous comptons, en 1992, conserver ces animations mais nous avons également d'autres projets : Musique, Sport, Divertissement ...

Mais tout cela demande toujours plus d'argent et surtout de personnel bénévole et disponible. C'est pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés intéressées par l'animation de la Commune; elles sont d'ores et déjà invitées à l'Assemblée Générale qui aura lieu dans le courant du premier trimestre (la date sera fixée ultérieurement et sera communiquée).

Il nous reste à remercier toutes les personnes qui ont assisté à nos manifestations, toutes celles qui nous ont aidé et à souhaiter à toutes les Mauldoises et tous les Mauldois une bonne et heureuse année 1992.

## COMITE DE CHORETTE

Les membres du Comité remercient les gens du village de leur participation à sa Ducasse annuelle au Gîte rural, ainsi que les participants à l'Ecole des Fans, enfants, grandes personnes et Clubs du 3ème âge de Maulde et Lecelles. Cette manifestation eut un grand succès et le Comité vous invite à la 2ème Ecole des Fans de la Ducasse 1992.

Puis il y eut la traditionnelle distribution des colis aux anciens de la Rue de Chorette et enfin celui des enfants de l'Ecole et de la Rue.

Le Comité remercie les enseignants et les parents d'élèves pour la fête donnée à cette occasion par les élèves de l'Ecole de Chorette.

La tombola a fait d'heureux gagnants :

1er lot : un V.T.T : Monsieur Marc VIGNON de St Amand

2ème lot : un four micro-ondes : Mme CASTERIAN Rue de Chorette

3ème lot : une cafetière électrique : M BELTONBE Bertrand Rue de Mortier

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine Ducasse les Samedi 29 et Dimanche 30 août 1992.

Les bénévoles seront les bienvenus au Comité des Fêtes. Pour cela s'adresser à M Michel DUCNDT 1 Rue de Chorette  
M Claude VANDERPOTTE 79 Rue de Chorette

# SPORTS ET LOISIRS

Les deux courses de cette année, les 30 juin et 22 septembre, ont comme toujours été très disputées et indécises.

La victoire de David DROISSART lors de la course de juin a fait plaisir à tous les Mauldois, en particulier à ceux qui le suivent et l'encouragent depuis longtemps.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui aident à organiser ces courses : commerçants et artisans pour leurs dons, bénévoles qui assurent l'installation des barrières, la vente des programmes, le service des primes, la sécurité aux carrefours, la conduite des commissaires.

En 1992 nous organiserons deux courses Seniors 3 et 4èmes catégories et Juniors les dimanches 28 juin et 27 septembre.

Malheureusement, l'année 1991 s'est bien mal terminée pour notre Comité avec le décès brutal de M Jean HENNEBICQ.

Jean était de ces quelques passionnés qui ont relancé les courses cyclistes à Maulde. Président de Sports et Loisirs depuis des années, il se dévouait toujours beaucoup pour assurer le bon déroulement de ces courses.

Sa présence sur le podium nous manquera.

Que son épouse, son fils et sa belle-fille, sa famille soient assurés de notre sympathie en cette douloureuse circonstance.

## CLUB CANIN

Le CLUB CANIN remercie la population mauldoise de son bon accueil lors de son passage avec les grilles des Dindes de Noël.

Voici la liste du tirage de la tombola :

n° 59	Paulette B	n°64	Germain
n°22	DELTOUBE Y	n°47	DERNONCOURT Ilmelbert
n° 11	DELCOURT B	n°21	VION P :
n° 23	VILLETTE D	n°50	PAUX R
n° 52	Paulette B	n°32	CABY F
n° 57	LESAGR R	n°66	BELLACHERIE
n° 6	COURTECUISSÉ A	n°60	VILAIN Germain
n° 67	RABAT R		

Merci encore à tous.

\*\*\*\*\*

## LES FURETEURS

La Société de chasse "Les Fureteurs" remercie sincèrement toutes les personnes ayant répondu à l'opération "Faisan de Noël" 35 gagnants ont été récompensés. Les membres de la Société vous invitent à participer à leur 3ème repas de chasse le 21 Mars 1992 à la salle polyvalente, ambiance assurée.

Le Président.

# Du côté de l'Amicale laïque

c'était une fête de Noël très réussie qui se déroulait à la salle communale , le samedi 14 décembre en fin d'après-midi .

Comme chaque année à la même époque, elle était organisée par l'Amicale Laïque de Maulde qui remercie vivement tous ceux et toutes celles qui ont bien voulu faire l'honneur de leur présence ou de leur aide lors de cette manifestation .

Une année se termine , une autre commence et avec nos meilleurs voeux à chacune et chacun nous vous présentons notre calendrier 1992 :

CARNAVAL PARTY le Samedi 15 Février à 16<sup>H</sup>.

Repas familial des écoles le 28 mars à 19<sup>H</sup>30

Parcours du coeur le 5 avril dès 10 Heures

Fête des écoles et distribution des prix les 4 et 5 JUILLET.

Fête de Noël le 12 décembre à 17<sup>H</sup>30

Pour organiser toutes ces festivités au profit des enfants, nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés , au dévouement afin de renforcer l'actuel comité , et de prendre le relais lorsque l'heure sera venue .

Vous serez les bienvenus lors des prochaines réunions pour apporter vos idées , vos suggestions et aussi un peu de votre temps . Merci d'avance.

Concernant la benne de ramassage du verre, nous avons un problème de régularité du service hebdomadaire et ceci cause une gêne certaine aux riverains, nous en sommes bien conscients .

Aussi nous sollicitons également les quelques personnes qui auraient une ou deux heures à consacrer à cette activité , par mois, et nous les incitons à nous rejoindre ?

Il faut savoir que cette collecte de verre , lucrative jusqu'à ce jour, permet à elle seule de financer une activité comme le voyage scolaire soit entre 5 et 6000 francs par an .

Pour résoudre donc le problème , il nous faudrait quelques bras supplémentaires afin d'assurer la régularité du service .

# COMITE DE PARENTS D'ÉLÈVES

## QUOI DE NEUF A L'ÉCOLE ?

Le 19 octobre 1991, les parents d'élèves ont été appelés à élire leurs représentants au Conseil d'École. Ils ont participé massivement à cette élection ( sur 57 familles, 56 ont voté, dont 49 suffrages exprimés, soit près de 86% ), prouvant ainsi leur attachement à l'école.

Nous les remercions de la confiance qu'ils nous accordent, et leurs rappelons que nous nous tenons à leur disposition à tout moment de l'année scolaire.

Ont été élus:

### Titulaires:

MENIGAULT Françoise  
BIGOTTE Sylvie  
MAHIEU Anne  
MUSIALIK René

### Suppléants:

BOUCHEZ Daniel  
SOUCHET Bruno  
LANGRAND Sylvie  
LE BORGNE Isabelle

Le Conseil d'École réunit une fois par trimestre les enseignants, des représentants de la municipalité, des représentants de parents d'élèves et la D.D.E.N. (Délégue Départementale de l'Éducation Nationale).

### LE CONSEIL D'ÉCOLE DU 16/11/91.

Les questions suivantes ont été évoquées:

Effectifs: favorables à un travail scolaire correct.

87 élèves sont répartis en 4 classes:

C.M.1-C.M.2 : 21 élèves (M.Papin)  
C.E.1-C.E.2 : 18 élèves (M.Lebourg)  
C.P.-S.E. : 25 élèves (Mme Cabusat)  
Cl.Enfantine: 25 élèves (Mme Bély)

Cycles: La mise en place des 3 cycles paraît difficile en raison des cours doubles et du manque de moyens.

Piscine: Les élèves des C.M. fréquentent désormais la piscine d'Antoing qui donne entière satisfaction et ont déjà obtenu d'excellents résultats: 3 brevets de 50 m et 8 brevets de 25m.

Site informatique: Installé dans l'école depuis la rentrée des classes, il offre des conditions de confort incomparables avec l'ancien local, et des possibilités d'utilisation maximale par tous les élèves à partir de 4 ans.

Salle de sport: Après réfection de la toiture et, tout dernièrement, du plafond, cette salle est maintenant convenable pour la pratique du sport, pourvu que l'entretien en soit régulier.

Bibliothèque: Un nouveau local est en projet d'aménagement dans l'ancienne réserve à charbon. En attendant, la bibliothèque se tient dans le bureau du Directeur.

Le prochain Conseil d'École aura lieu probablement le 28/03/92.

## L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE MORTAGNE, MAULDE, ET FLINES

L'amicale des donneurs de Sang de Flines, Maulde, Mortagne présente ses Meilleurs voeux à tous les Mauldoises et Mauldois et en particulier à ses donneurs de sang à l'aube de cette nouvelle année. A tous bonheur et santé. Que les donneurs habituels restent toujours aussi motivés. Malgré le scandale qui agite actuellement le centre de transfusion sanguine. Chaque jour des milliers de vies, continuent à être sauvées grâce au sang offert par des bénévoles qui ont l'esprit de solidarité de fraternité. Que les non donneurs réfléchissent aux conséquences graves que peut provoquer un manque de flacons, que beaucoup de malades et opérés en ont besoin pour leur rétablissement. Alors prenez conscience tous de l'extrême importance du Don du Sang et venez en offrir un peu à votre tour. Que 1992 soit meilleure que 1991.

Aidons-nous, aidez-nous  
Le Comité

### COLLECTE DU SANG EN 1992

2 FEVRIER : MORTAGNE

26 AVRIL : FLINES LEZ MORTAGNE

5 JUILLET : MAULDE

27 SEPTEMBRE : MORTAGNE

6 DECEMBRE : FLINES LEZ MORTAGNE

ASSEMBLEE GENERALE de L'Amicale aura lieu le DIMANCHE 14 Juin 1992 à la Salle des fêtes de MAULDE

### CLUB A. R. L. MAULDE

Au seuil de cette année le Club 3<sup>ème</sup> Age A.R.L. MAULDE souhaite aux Mauldoises et aux Mauldois une BONNE ANNEE.

Cette année 1992 marquera le cinquième anniversaire de la fondation du CLUB. Depuis sa création, le nombre des adhérents reste constant c'est à dire la soixantaine.

L'année écoulée a été marquée par le décès de Charline ISTASSE., par 3 repas, repas confectionnés par les restaurateurs Mauldois, par 4 voyages qui ont eu pour destination PARIS (spectacles J. MARTIN), BINCHE (musée du CARNAVAL) LANDRECIES (Père Mathieu), DUNKERQUE (Port) et BRAY DUNES, TOURNAI (Festival des danses folkloriques).

Cette année il est prévu ; La fête des Rois, 3 repas à la salle de Maulde  
8 Mars, (5<sup>ème</sup> anniversaire) 11 octobre (banquet) 19 décembre (repas de Noël)

5 voyages : - jeux de la Passion à LIGNY Belgique le 29.03.92

- CAMBRAI - Cabaret des Etoiles le 20.06.92

- BERGUES et MONTS DES FLANDES le 22.08.92

- Repas spectacle Salon Debreyne à ONNAING septembre 92

- TOURNAI danses folkloriques le 1.10.92

S'il y a des personnes intéressées par ses sorties, elles peuvent s'adresser le Mardi après-midi à la salle polyvalente à un responsable (Mr DELCROIX) ou en MAIRIE.

Ces personnes seront toujours les bienvenus.





## GROUPEMENT DU NORD

4, Bd Louis XIV - BP 20.29 - 59013 LILLE

☎ 20 52 58 91

Fédération Nationale  
des Accidentés du Travail  
et des Handicapés

Depuis plus de 70 ans, notre Association milite en faveur des personnes handicapées pour la défense de leurs intérêts .

La F.N.A.T.H. (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) s'est décidée à vous apporter son soutien pour vous et votre famille .

En effet, vous exercez un métier à risques, pour lequel il peut vous arriver d'avoir un accident de service .

Vous ignorez peut-être quels sont vos droits à ce niveau, les démarches à effectuer pour obtenir une indemnisation. Mais votre famille est aussi concernée; la F.N.A.T.H. peut vous aider .

Nul n'est à l'abri lors d'un déplacement en voiture d'être victime d'un accident de la circulation à vous seul ou avec votre famille.

Là aussi le Contentieux des Assurances est particulièrement tortueux et il est parfois difficile de surmonter toutes les difficultés.

Il en est de même pour les accidents domestiques où les gens ignorent les démarches à effectuer et voire même quel recours utiliser pour obtenir réparation .

Nous pouvons aussi intervenir auprès de votre employeur suite à un licenciement et vous conseillerons .

### COMMENT FONCTIONNONS-NOUS ?

La F.N.A.T.H. dispose d'un service juridique mis gracieusement à votre disposition dont la mission est de gérer à bien tous les dossiers de nos adhérents . Sa tâche consiste à tenter de résoudre toutes sortes de contentieux rencontrés par nos adhérents .

Afin de parfaire à notre intervention, et soucieuse d'apporter le meilleur service à nos adhérents .

Nous sommes entourés de collaborateurs :

Sur le plan médical, le recours d'un médecin spécialisé s'avère nécessaire voire indispensable. Sa mission est d'abord d'émettre un avis médical mais aussi d'assister l'intéressé devant différentes commissions ou à des expertises médicales .

Pour parfaire à notre action juridique, nous travaillons en étroite collaboration avec des avocats-conseils .

La F.N.A.T.H. est la seule association habilitée par

décret à représenter ses adhérents devant les TRIBUNAUX D'AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE, DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI ( Chambres Sociales ) .

Nous assistons nos adhérents :

- ➔ dans les différentes commissions de la COTOREP;
- ➔ aux entretiens préalables dans le cadre d'un licenciement

etc ...

La F.N.A.T.H. se veut être reconnue comme l'Association la plus représentative des handicapés.

Elle assure la défense individuelle et collective des handicapés .

Pour ce la F.N.A.T.H. exerce sur le plan national aussi une action revendicative auprès des différents Ministères, pour éviter toute tentative de regression et une amélioration du droit social et des conditions d'existence des personnes handicapées

SECTION INTERCOMMUNALE DE  
ST AMAND LES EAUX

Son Slogan :

OUI A LA SOLIDARITE  
NON A L'EXCLUSION

B.P. 174

59733 ST AMAND LES EAUX

Tél: 27/27/83/80.

PERMANENCE:

A compter de Janvier 1992  
Mairie de MORTAGNE  
Les 2 ème et 4 ème Lundi  
De 16H30 à 17H30  
Tel: 37 26 80 80



CHARLIE SHEEN · CARY ELWES · VALERIA GOLINO · JON CRUYER · KEVIN DUNN · BILL IRWIN · LLOYD BRIDGES

ALLE

DES

ETES

# HOT SHOTS!

MARDI  
28  
JANVIER

20 H  
PRÉCISES

Nouveau Tarif  
Adulte : 25 F  
Enfant : 20 F

LE PREMIER FILM A REACTION

Jim Abrahams gardé du défaut in ZAZ, auquel appartenait (avec Jerry et David Zucker), le goût de la parodie. Après les films catastrophes Y-a-t-il un pilote dans l'avion - l'espionnage - Tout secret - il s'attaque ici à un genre hollywoodien jusque-là respecté : le film d'aviation. Abrahams et son complice Pat Proft ont passé à la moulinette absurde et délirante tous les clichés. Scènes de vol héroïque beaux aviateurs romantiques et instructeurs grandes gueules : tous les mythes sont joyeusement dynamités à grands coups de burlesque. Dans ce foisonnement de gags délirants, ils accumulent les clins d'œil aux références cinématographiques. De *Falton* *Autant en emporte le vent*, chaque scène est un petit morceau d'anthologie comique où le rire fuse. Joyeusement iconoclaste et perpétuellement hilarant, *Hot shots* se moque gentiment des conventions dans un grand éclat de rire libérateur.



RÉALISÉ PAR JIM ABRAHAMS

# MAULDE

DIMANCHE 09 FEVRIER 92

SALLE POLYVALENTE

16 H

DEUXIEME

16 H

# LOTO

ORGANISE PAR MAULD'JOIE

5 SERIES

3ra cui	PRESSE AGRUMES	6 BOUTEILLES BORDEAUX	SERVICE A FONDUE
1	BALADEUR	DECAPEUR THERMIQUE	ROBOT MENAGER
2	CAPETIERE ELECTRIQUE	JAMBON FUME	ASPIRATEUR
3	RADIO REVEIL	PERCEUSE VISSEUSE SANS FIL	FOUR MICRO-ONDES
4	FER A REPASSER	LAMPE HALOGENE	CHAINE HI-FI